



OCTOBRE 2020

Passage à la version 2.5.16 du SATM

Des versions mises à jour du Système d'administration des terrains miniers (SATM) sont testées et installées de façon régulière dans le cadre de nos efforts continus pour vous faire profiter d'un des systèmes d'administration des terrains miniers les plus complets au monde. Les applications et les fonctions suivantes ont été améliorées ou mises en œuvre:

Mises à jour liées aux rapports de travail d'évaluation :

- Le temps accordé pour le chargement du menu « Réviser la distribution en attente » dans le SATM a été augmenté afin de permettre la révision de plus grandes distributions.
- Une confirmation a été ajoutée aux champs « Coût/Unité » des menus « Présenter un rapport de travaux » et « Présenter un rapport de travaux sur des terres de la Couronne » du SATM. Les champs de données « Coût/Unité » permettent seulement la saisie de six nombres entiers et deux décimales.

Mises à jour de la gestion des claims :

- NOUVEAU – Rapport de claims annulés. Les utilisateurs du SATM peuvent chercher les claims annulés par date, division minière et canton.
- Nous avons réduit le nombre d'avis de déchéance imminente envoyés. En effet, de tels avis seront envoyés uniquement pour les claims dont le statut est fixé à « Actif », « Actif en attente d'abandon », « Actif en attente d'abandon partiel » et « Actif en attente de cession ».
- L'erreur qui empêchait certains résumés de claims d'être chargés a été corrigée.
- Tous les claims miniers admissibles peuvent maintenant être fusionnés avec succès.
- L'erreur d'exclusion de périodes de travaux qui provoquait le renforcement instantané des exigences visant les travaux a été corrigée.
- Nous avons résolu le problème dans le cadre duquel, en cas de déchéance d'un claim sur cellule mixte, l'autre claim sur cellule mixte ne changeait pas à un claim sur cellule si le statut était fixé à « Actif en attente de cession », « Demande de bail » ou « En attente de demande de

prorogation des délais ». Le claim sur cellule mixte restant va maintenant devenir un claim sur cellule dès la déchéance, peu importe le statut.

Pour plus de renseignements

Si vous avez des questions à ce sujet, appelez la Section des terrains miniers au 1 888 415-9845 ou envoyer-nous un courriel à pro.ndm@ontario.ca.